



**Convention entre la Région wallonne et l'Union des Villes et Communes de Wallonie pour la mise en place d'activités d'appui aux ADL**

**Plate-forme – 19 décembre 2011**

**Procès-verbal**

**Présents:** Mesdames BARBEAUX, DE BIOURGE, GALASSO, GALLAND (en remplacement de Mme MARION), VAN OVERMEIRE.  
Messieurs BONNI, DAYE, LECAT, LINOTTE, LOMBA, MINETTE, WULSTECKE (en remplacement de Mr Loridan).

**Excusés:** Madame MINET  
Messieurs BOULANGER, DE BEURME, FLAGOTHIER, FLAMENT, FRYNS, LOUON, MOENS.

---

**1. ACCUEIL DU NOUVEAU PRESIDENT ET DES NOUVEAUX MEMBRES DE LA PLATE-FORME**

Madame Van Overmeire présente le nouveau Président de la plate-forme ADL, Eric Lomba, bourgmestre de Marchin. Monsieur Lomba remplace Monsieur Dispa à la présidence, suite à des questions de disponibilité de ce dernier. Monsieur Dispa reste cependant membre de la plate-forme.

Par ailleurs, deux mandataires étaient démissionnaires, à savoir Monsieur Senesael, bourgmestre d'Estampuis et dont l'ADL n'est plus agréée depuis le 1er janvier 2011 et Monsieur Tanghe, bourgmestre de Sainte-Ode, qui a souhaité se retirer pour des questions de disponibilité.

Suite à un appel à candidatures, la plate-forme ADL accueille désormais deux nouveaux mandataires: Mr Maxime Daye, Echevin à Braine-le-Comte et dont l'ADL vient d'être agréée tout récemment et Mr Stéphane Linotte, Echevin à Fléron.

Une place était également vacante du côté des agents suite à la dissolution de l'ADL d'Andenne. Suite à un appel à candidature, Monsieur Xavier Lecat, agent ADL à Chiny-Florenville, a repris la place occupée jusqu'ici par l'agent de l'ADL d'Andenne.

On effectue un tour de table en vue de présenter les différents participants du jour.

**2. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA PLATE-FORME DU 9 JUIN 2011**

Les membres de la plate-forme présents approuvent le PV de la dernière plate-forme.

**3. LES PROJETS EUROPEENS: QUEL ROLE POUR LES AGENTS ADL ?**

Matthieu Wulstecke présente deux des projets européens menés par l'ADL de Comines-Warneton.

Ces derniers sont réalisés dans le cadre d'INTERREG et sont tous deux issus de l'asbl Deulys qui regroupe 7 communes françaises, flamandes et wallonnes sur la zone transfrontalière de la Deûle et de la Lys. Chaque partenaire verse une cotisation à cette asbl sur base du nombre d'habitants du partenaire en question. L'asbl a pour but le développement d'actions touchant à des domaines variés (économique, touristique, culturel) sur la zone transfrontalière: organisation d'un salon de l'emploi transfrontalier, accompagnement des porteurs de projets (Astuce), etc. En fonction des projets, l'ADL de Comines-Warneton contribue au développement de certaines actions.

Les deux projets présentés, issus de l'asbl Deulys, ont pour objectif le développement économique et touristique grâce à la mise en valeur du patrimoine lié à la Première Guerre mondiale. Il y a en effet à Comines (et chez les autres partenaires) des lieux de mémoire (cimetières,...) mais qui étaient jusqu'ici peu exploités.

Dans le cadre d'Interreg III, l'ADL de Comines-Warneton a apporté son aide à l'asbl Deulys afin de déposer en 2006, une fiche-projet portant la thématique de la Première Guerre mondiale. L'objectif était de pouvoir évaluer le potentiel de chaque partenaire au développement du tourisme de mémoire. Cette étude de requalification des potentialités touristiques du territoire Deulys sur le thème de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale a démontré de fortes potentialités pour Ploegsteert (entité de Comines-Warneton) au développement d'une infrastructure d'accueil pour les visiteurs (centre d'interprétation).

Les pouvoirs locaux ont alors présenté ce projet de grande envergure au Commissariat Général au Tourisme, avec le soutien de l'ADL. Ce projet jugé trop ambitieux (projet estimé à 9.000.000,00 €), le CGT a chargé le Centre d'Ingénierie Touristique de Wallonie d'apporter son aide à la Ville de Comines-Warneton afin de revoir le projet et le rendre réalisable (projet estimé à +/- 2.300.000,00€). L'ensemble des démarches a permis d'aboutir à l'obtention d'une subvention extraordinaire d'1.200.000,00€ (80 % du montant pour la construction estimée à 1.500.000,00€) accordée par le Gouvernement wallon.

La Régie foncière de Comines-Warneton (régie communale autonome) porte le projet. Cela a notamment permis d'établir un accord avec le système des décisions anticipées (Ruling) afin de récupérer la T.V.A. sur la construction. En retour, la Régie foncière s'engage à reverser la T.V.A. sur les tickets d'entrée.

Il restait à trouver les fonds pour l'aménagement intérieur et extérieur (scénographie et espaces verts), pour un montant total des travaux estimés à +/- 800.000,00€. Des démarches ont été effectuées (ADL et pouvoirs locaux) afin d'intégrer un projet européen abordant la thématique de la Grande Guerre. De par sa situation géographique, il était difficile pour Comines d'intégrer ce projet bipartite franco-flamand. Dans le cadre du projet «Mémoire de la Grande Guerre», la Ville a non seulement pu trouver des fonds pour l'aménagement intérieur du centre d'interprétation mais a intégré avec la France et la Flandre un projet partenarial axé sur la guerre 14-18. En comparaison avec la taille des autres partenaires, Comines est un partenaire de taille relativement plus petite. Mais dans le cadre de ce projet, elle participe à des actions de communication qui sont menées en vue de préparer les commémorations 2014-2018. Le CGT a débloqué une enveloppe supplémentaire pour l'aménagement du futur centre d'interprétation. Au final, le CGT contribue à hauteur de 65 % du montant total du projet, 10 % pour l'Europe et 25 % pour la Ville de Comines-Warneton. Le projet pouvait démarrer...

En ce qui concerne la création d'emplois, 3 à 4 ETP seront créés, sans compter le nombre de guides touristiques qui augmentera, les répercussions positives sur le développement du secteur HORECA, et la présentation des investissements potentiels qui pourraient être réalisés (notamment d'un point de vue logement tels qu'un Hôtel/Môtel).

Dans le cadre également de l'appel à projet Interreg IV, l'asbl Deulys a déposé un projet franco-wallon-flamand (chef de file: Comines-Warneton). Toujours lié à la thématique de la Première Guerre mondiale, ce projet a pour but de développer des outils touristiques (carte, site internet et outil téléchargeable) et une communication grand public. Ce projet a permis l'engagement une personne pour la gestion et la réalisation des différents projets.

En ce qui concerne plus précisément le rôle de l'ADL dans le cadre de ces projets européens, le partenariat de l'ADL avec l'asbl Deulys était au départ purement orienté sur l'économie. Puis, cette collaboration s'est davantage orientée vers un travail de requalification touristique. Il était alors question pour l'ADL de rédiger des fiches-projets pour obtenir des subsides, ce qui a permis d'engager du personnel dans le cadre de Deulys. Pour le projet relatif au centre d'interprétation, l'ADL est surtout présente pour que le projet puisse se mettre en place et évoluer (coordination). A cette fin, elle s'est chargée de rassembler les différents partenaires, de collaborer pour gérer les différents marchés publics à réaliser, de constituer un comité scientifique. Le rôle de l'ADL a ainsi évolué au fil du temps, passant d'un rôle de partenaire à un rôle de coordination puis à un rôle de relais. L'office du tourisme intervient déjà et s'occupera de la promotion qui doit se mettre en place déjà aujourd'hui. L'ouverture du centre d'interprétation est prévue pour la mi-mai 2013. Maintenant, l'ADL a principalement un rôle de relais d'information et de coordination.

Aujourd'hui, l'ADL se pose la question de savoir quel pourrait être son investissement dans le projet. Elle estime que des investissements complémentaires pourraient être faits en termes d'hébergement ou d'Horeca.

Les projets transfrontaliers sont pour Comines des opportunités de développement à tous les niveaux, de création de liens et d'emplois. Malheureusement, les enveloppes consacrées à Interreg IV sont pratiquement épuisées. La date du dernier appel à projet dans ce cadre était le 15 décembre dernier. D'ici fin mars 2012, il y a également la possibilité de solliciter le fonds micro-projets mais ici, le montant accordé est de maximum 20.000 € (et un maximum de 5.000€ par partenaire). Pour toute information, voici le lien: <http://www.interreg-fwvl.eu/fr/index.php> . La prochaine programmation peut d'ores et déjà être préparée entre les partenaires potentiels...

Didier Bonni présente ensuite les projets européens menés par **l'ADL de Plombières – Lontzen – Welkenraedt**

L'implication de l'ADL dans ces projets a débuté en 2000 dans le cadre de l'Eurégio Meuse-Rhin qui rassemble 5 partenaires dont la Province de Liège, la Communauté germanophone et une Province flamande. Trois thèmes sont abordés dans ce cadre: la Vallée de la Gueule, le passé minier et la thématique des frontières.

Dans le cadre du projet «Vallée de la Gueule», c'est l'ADL qui a pris l'initiative de contacter les communes voisines et les pays voisins pour voir ce qui pouvait être mis en place. Elle avait à la fois un rôle de réflexion, de montage de dossier et de coordination. Il était ici question d'un budget de 2,4 millions d'euros dont 40 % de cette somme concernait directement le territoire de l'ADL. Ce projet a permis entre autres de rénover un moulin à aube, de réaliser un centre d'interprétation du site minier, de réaliser un projet sur La Calamine et de réaliser un balisage transfrontalier. Ce projet a également permis d'étendre les retombées économiques liées à la Vallée de la Gueule au-delà des Pays-Bas. Ainsi, on a notamment pu observer le déplacement des gîtes touristiques vers la Belgique, au détriment des Pays-Bas. Si la gestion de ce projet a pris beaucoup de temps pour l'ADL, celui-ci n'aurait sans doute pas vu le jour sans elle.

Le deuxième projet concerne «Le Pays des Terrils». Il s'agit ici de mettre en valeur des parcs paysagers. Ici, l'ADL assiste aux réunions et assure la recherche de cofinancement.

L'agent relève à ce titre la difficulté de devoir dans son cas gérer des subsides accordés par la communauté germanophone et d'autres par le CGT. Les financements obtenus dans le cadre de ce projet ont permis de développer le site de La Calamine, Lontzen, Welkenraedt et Plombières. En termes de temps de travail, ce projet a requis 10 % du temps de l'ADL pendant deux ans. L'ADL servait ici uniquement de relais. La participation de l'ADL correspond ici sans doute mieux à ce qui est attendu d'elle de par le décret mais il faut noter qu'elle a pu bénéficier de l'expérience acquise dans le cadre du premier projet. Son rôle ici était principalement de rassembler.

Dans le cadre du troisième projet, c'est l'Allemagne qui est venue solliciter l'ADL afin de développer un réseau de promenades sur 6 communes. Ici, l'ADL a servi de relais pour les deux communes concernées par le projet et a géré l'aspect événementiel via le «Festival des Frontières» organisé en 2008 et qui a rassemblé 3.000 visiteurs.

Le quatrième projet a davantage un caractère environnemental puisqu'il s'agit du contrat de rivière Aquadra. L'ADL s'est vue confier la coordination du projet. C'est la DGRNE qui a souhaité avoir un projet Interreg afin de mettre en place une démarche transfrontalière. La Région wallonne a lancé une étude de faisabilité et s'est ensuite posé la question de savoir qui allait coordonner le projet. Il a été demandé à l'ADL, qui avait déjà une certaine expérience, de coordonner ce nouveau projet européen. Un temps plein a pu être financé dans le cadre d'Aquadra et c'est ainsi que l'ADL a procédé au recrutement d'un troisième agent. En interne, les agents de l'ADL se sont répartis ce temps plein consacré au projet et ce, en fonction des profils de chacun. Le budget relatif à ce projet se monte 4,5 millions d'euros dont un million d'euros de retombées sur les communes de l'ADL. La fin de ce projet est prévue en mars 2013. L'agent ADL estime qu'ici, le rôle de l'ADL va sans doute trop loin mais note que ce projet n'aurait pas eu lieu si l'ADL ne s'en était pas chargé. Par ailleurs, le projet sera ensuite repris par les contrats de rivière mis en place grâce au projet.

En conclusion, l'agent ADL relève que l'ADL a mené dans deux cas un rôle de coordination et dans deux autres cas a joué davantage un rôle de partenaire. Il fait également remarquer que l'implication de l'ADL lui a permis d'acquérir des compétences en termes d'animation de partenariat ou de marchés publics.

Un cinquième projet européen dit «Charlemagne» se profile aujourd'hui. Il s'agit d'un groupe de travail à vocation économique lancé par Aix-la-Chapelle. Suite au développement du campus universitaire d'Aix-la-Chapelle, on s'attend à la création de 8.000 emplois. Les communes de l'ADL disposent de 50 hectares bientôt équipés qui pourraient bénéficier de spin-offs issues de l'université. Le rôle de l'ADL est ici d'inviter ces spin-offs et de prendre contact de manière informelle. L'objectif est de mettre en place un projet dans le cadre d'Interreg V. Le rôle de l'ADL est ici un rôle de partenaire et est donc davantage en phase avec la vision du décret. A noter que le thème d'Interreg V sera l'innovation et que par conséquent, des projets touristiques ne devraient plus pouvoir trouver à l'avenir de financement dans le cadre des projets Interreg.

Madame Van Overmeire demande à Monsieur Bonni quelles sont les retombées locales qui ont pu être observées suite à la mise en œuvre de ces projets européens.

Monsieur Bonni indique que, par la participation à ces projets, les pouvoirs publics ont montré leur volonté de développer le tourisme et ont créé les conditions favorables qui amènent des investisseurs privés à investir dans le tourisme. L'ADL estime avoir contribué dans ce sens. Plus concrètement, on peut considérer que trois ou quatre emplois directs ont été créés à travers les infrastructures mises en place mais il s'agit surtout de la création d'emplois indirects à travers l'Horeca, la promotion touristique ou le secteur des travaux pour la réalisation des marchés publics. On dispose de différents indicateurs qui confirment le développement touristique de la région: nombre de randonneurs en croissance, articles sur

la région dans les magazines de randonnée, publication d'un topoguide,... L'agent fait remarquer que les syndicats d'initiative, les Maisons de Tourisme, les associations de conservation de la nature sont également très actives. Le bénévolat en matière de tourisme est également encore fort présent même si on constate une diminution de ce dernier.

A travers ces deux témoignages, Monsieur Lomba relève l'intérêt de travailler sur des projets dépassant les frontières communales et pense qu'il pourrait y avoir un intérêt, pour chaque ADL, de rechercher des partenariats qui sont menés au-delà de leur territoire. Dans cet ordre d'idée, il estime qu'il pourrait être intéressant d'inviter les communes voisines à assister à la plate-forme stratégique de l'ADL.

Monsieur Bonni relève la difficulté pour l'ADL d'intervenir dans les projets de taille européenne quand il s'agit de projets purement économiques ou de projets innovants car dans ce cas, ce sont les intercommunales de développement économique qui se positionnent prioritairement et de ce fait, l'ADL marche sur leurs plates-bandes.

Madame Van Overmeire demande aux autres ADL présentes si elles ont aussi participé à des projets européens, même si celles-ci ne sont généralement pas des ADL frontalières.

Monsieur Lomba indique que l'ADL de Marchin a participé à un projet européen en mettant sur pied le GAL «Pays des Condruzes». L'ADL a joué un rôle important dans ce projet grâce à l'expérience dont elle disposait en termes de lobbying.

Madame De Biourge explique qu'il y a quelques années, l'ADL de Dinant a participé à un projet international appelé «Asia Urbs». L'objectif de ce projet était d'établir des liens entre deux communes européennes et une autre asiatique, avec pour chaque pays la participation à la fois d'une commune et d'une université. L'objectif était de développer une sanitisation de la nourriture via la récupération des déchets et l'amélioration de la terre. Ce projet a permis la création d'un service d'information géographique. L'ADL a été associée via la commune à ce projet mais c'est plutôt le service urbanisme qui s'est impliqué davantage. Une personne à temps plein a pu être engagée afin de s'approprier l'outil. Le fait d'avoir participé à ce projet offre aujourd'hui encore une plus-value à l'ADL puisque le logiciel dont la commune a pu bénéficier dans ce cadre permet entre autres de donner des informations détaillées en matière de cartographie aux porteurs de projets potentiels. A noter également qu'en 2009-2011, la Ville de Dinant a participé à un projet Comenius entre les écoles primaires dinantaises et de Castiglione del Lago (Italie). L'ADL a été associée car il y avait parallèlement un volet «écoles techniques secondaires» et «formation des jeunes», sujet particulièrement intéressant et les échanges ont été très profitables.

Madame Barbeaux indique que la Commission d'agrément souhaitera préciser le rôle des agents ADL dans le cadre des projets européens. Elle reviendra vers les agents prochainement pour leur donner des précisions.

Monsieur Lomba aimerait en connaître davantage sur la manière dont le métier d'agent de développement local est exercé dans les autres pays.

Monsieur Minette indique que le rôle de l'agent est beaucoup plus développé en France.

Madame Galasso ajoute que les échanges qui ont lieu à ce sujet dans le cadre du colloque international qui est organisé chaque année (cette année à Berlin) par l'OCDE sont très intéressants. Des documents sont disponibles sur le site Internet de l'OCDE. Par ailleurs, de très bons projets de développement local existent à Trento en Italie.

Monsieur Lecat précise qu'il a récemment organisé une rencontre avec des agents de développement travaillant au Grand-Duché et indique qu'il y a un cofinancement automatique de la part de l'état luxembourgeois lorsque l'«ADL» grand-ducale prend la décision d'investir dans un projet en particulier.

Madame Van Overmeire relève qu'une des forces des projets européens, c'est de permettre aux ADL de contribuer à des projets d'une certaine envergure puisqu'en Région wallonne, seuls des subsides relatifs au personnel sont prévus et qu'aucune subvention n'est prévue pour les actions à réaliser.

Monsieur Bonni précise que la forme juridique en asbl permet davantage de flexibilité pour obtenir les subsides dans le cadre des projets européens. A ce propos, dans le cas de Comines, les subsides transitent via l'asbl Deulys.

Monsieur Lomba encourage à aller voir d'autres projets européens et à continuer de faire circuler les informations et d'échanger à ce propos. Monsieur Bonni cite encore l'exemple des projets SPAN auxquels Madame de Biourge a d'ailleurs participé à l'époque.

#### **4. PROCHAINES FORMATIONS UVCW**

Madame Van Overmeire indique aux agents que la journée de formation qui aura lieu au printemps 2012 sera consacrée aux zones d'activités économiques (ZAE). Elle demande aux participants leurs desiderata concernant le programme de cette journée.

Plusieurs thèmes sont évoqués par les participants:

- les pistes à envisager pour développer les zonings;
- l'animation des acteurs du zoning (la SPI+ a récemment abordé ce thème);
- les sites à réaménager et plus précisément la collaboration des ADL en matière de réaffectation et de réaménagement des zones;
- le rôle de coordination joué par l'ADL, par exemple entre la SPAQUE et l'intercommunale de développement économique;
- qui intervient dans tel projet? Quelle est la marge de manœuvre d'une commune dans la gestion d'un zoning?;
- les éco-zonings;
- la vision de la Région wallonne en matière de ZAE, notamment via la question du SDER et de sa réforme – liens avec le CPDT;
- comment réaménager un site (vade-mecum)?;
- quelles sont les alternatives qui existent aux ZAE classiques? Quid des zones d'activités économiques mixtes? Quid des entreprises qui sont déjà présentes sur la localité mais qu'il s'agit de relocaliser?
- les centres administratifs ruraux qui permettraient d'organiser des bureaux décentralisés dédiés au télétravail.

Madame Van Overmeire demande également aux agents leurs desiderata en termes de formation pour la période allant de septembre 2012 à juin 2013.

Monsieur Minette relaie la demande des ADL du Hainaut d'avoir une formation sur les techniques de coordination ou d'animation propres aux différents acteurs économiques auxquels elles sont confrontées tels que les associations de commerçants ou les groupements d'employeurs. Il s'agirait ici d'acquisition d'outils, avec un éventuel échange de bonnes pratiques.

Monsieur Lecat exprime le souhait d'alterner les formations axées sur le métier de l'agent (compétences) et sur l'environnement dans lequel travaille l'agent (thématiques).

Madame Barbeaux souhaite que l'on prenne en compte le niveau d'expertise des agents dans le cadre de la formation sur les techniques d'animation, en organisant par exemple un atelier destiné aux nouveaux agents et un autre destiné aux agents plus expérimentés. Ce souhait sera relayé aux futurs intervenants.

## **5. INTER-ADL**

La dernière inter-ADL Hainaut a eu lieu à Frameries le 30 novembre dernier. A cette occasion, le guichet d'entreprises Zenito est venu présenter ses services. Ensuite, plusieurs ADL ont présenté l'un ou l'autre projet qu'elles sont en train de mener actuellement (salon des Métiers et de la Formation pour l'ADL d'Hensies-Quiévrain-Honnelles, mise en place d'ateliers ruraux à Ellezelles, présentation du plan d'actions de la nouvelle ADL à Braine-le-Comte, ...). Cet exercice s'est montré très enrichissant et se poursuivra lors de la prochaine réunion de l'inter-ADL Hainaut dont la date n'a pas encore été fixée à ce jour.

Lors de la dernière inter-ADL Namur-Luxembourg qui a eu lieu à Walcourt le 18 novembre dernier, l'accent a été mis sur les producteurs locaux à travers la présentation du projet «Panier Malin» mis en place par le GAL Entre-Sambre-et-Meuse et la présentation de la brochure «T-Time» réalisée par le GAL Romana en collaboration avec les ADL de Marche-en-Famenne et de Rochefort. Madame Dethy, de l'UCM, a également présenté le réseau des «CIPRE» qui a pour objectif d'apporter un soutien de première ligne aux entrepreneurs en difficulté. Enfin, chaque ADL fait le point sur son dossier d'agrément et sur la question des subsides Région wallonne et donne quelques nouvelles quant aux actions menées actuellement.

Deux réunions de l'Inter-ADL de Liège-Brabant wallon ont eu lieu depuis juin dernier. L'une a eu lieu le 29 septembre 2011 à Héron et avait pour thème la communication, en présence d'une agence de communication qui a travaillé avec l'ADL d'Héron au positionnement de cette dernière en termes de communication et de marketing. L'autre a eu lieu à Comblain-au-Pont le 1<sup>er</sup> décembre 2011. Dans ce cadre, ont eu lieu diverses présentations de partenaires potentiels de l'ADL: la nouvelle «Cellule Parc d'activités durables» de l'Union Wallonne des entreprises, avec un témoignage de l'agent ADL de Ciney qui a collaboré avec l'UWE pour mettre en place un club d'entreprises, le concept «Z-villes» illustré par le reportage réalisé à Grâce-Hollogne, le projet eurégional TETTRA «Technology Transfer and Recruiting in Rural Areas» qui vise à améliorer le potentiel économique et technologique des PME en zone rurale et le projet Clust'art qui encadre les artistes désireux de développer leurs activités professionnelles.

Les comptes-rendus complets de ces quatre réunions sont disponibles sur l'espace ADL du site internet de l'UVCW.

Monsieur Lomba estime qu'il pourrait également être intéressant de mettre sur pied des réunions regroupant des ADL de même dimension (par exemple, les ADL de moins de 10.000 habitants). Une autre piste serait un regroupement selon les caractéristiques du territoire comme cela avait déjà été fait lors d'une journée d'étude (reconversion industrielle, commune rurale, centre commercial).

## **6. DIVERS**

Madame Galasso indique qu'un nouveau formulaire destiné au rapport d'activité 2011 sera bientôt disponible via le site de la Région wallonne. Ce dernier sera dorénavant interactif et on pourra le remplir en plusieurs fois puisque toutes les informations déjà écrites pourront être mémorisées. Il faut toutefois veiller à enregistrer ses données régulièrement puisque l'interface se coupe automatiquement (sans enregistrement préalable des données!) après 20 minutes de non-utilisation. Le document ainsi rédigé est imprimable et doit d'ailleurs être imprimé pour être signé puisqu'il n'est pas possible pour l'instant de le signer via deux signatures électroniques. Il sera obligatoire d'utiliser ce nouveau formulaire qui offre l'avantage de sauvegarder les données d'année en année (et offrira donc un gain de temps dès la deuxième année d'utilisation). La DGO6 informera officiellement les agents, sans

doute via l'UVCW, de la mise à disposition en ligne de ce modèle qui devrait être disponible dans les prochaines semaines.

Monsieur Lomba fait part du souhait des membres de la plate-forme de centraliser les paiements, aujourd'hui disséminés entre trois administrations. Ce qui entraîne un manque de visibilité et de rapidité dans l'exécution des paiements des subventions.

La prochaine réunion de la plate-forme aura lieu le **lundi 13 février 2012 à 14 heures** dans les locaux de l'UVCW. A la demande des participants, le thème principal sera les relations entre les mandataires et les agents ADL. La question de la bonne communication et compréhension entre les mandataires et agents d'une part et la DGO6 et la Commission d'agrément d'autre part quant au rôle attendu par une ADL sera également abordée.

KVO/idg19.01.12

\*       \*  
\*  
\*  
\*